Source: **TEST ALBA 4-4**

Date: 04.04.2017 Page: 21

Size: 178 cm2





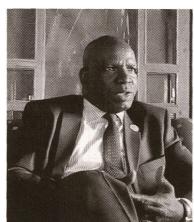
Interview avec Abdoulage DIA

Fondateur de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte et nommé depuis 2010 aux hautes fonctions de Secrétaire Exécutif (CEO) (APGMV) Présentez-nous l'Initiative

Africaine de la Grande muraille

verte?

L'Initiative Africaine de la Grande Muraille vaillent évidemment en fonction de leurs Verte (IAGMV) de Dakar à Djibouti décidée en 2005 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats au Sud du Sahara et endossée en 2007 par l'Union Africaine, constitue la solution et le modèle efficients de ces Etats face à l'enjeu environnemental et climatique. C'est une organisation intergouvernementale à statut juridique international est créée à cet effet par les Chefs d'État et de Gouvernement des États membres, Burkina Faso, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tchad sous l'égide de l'Union Africaine par Convention internationale signée à N'Djamena (Tchad), le 17 juin 2010 et déjà ratifiée par dix des onze Etats membres et enregistrée aux Nations Unies le 29 mai 2015. Le travail a commencé et les pays tra-



rythmes, selon leurs possibilités de finance-

Les pays ont effectué énormément d'efforts avec leurs fonds propres de financement public et actuellement, les pays signent des contrats de performances avec nos structures nationales